

TERO

Des professionnels engagés pour les territoires ruraux

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018

Mot conjoint du Président et du Directeur

En 2018, l'action de notre coopérative s'est déployée et sa capacité institutionnelle s'est consolidée. Son chiffre d'affaires a évolué positivement pour atteindre 670k€, en croissance de 18% par rapport à 2017 ; le résultat net de l'exercice est excédentaire d'environ 11,5k€. Cette évolution résulte d'une part d'un déploiement de l'expertise internationale, au coeur de l'activité de TERO avec 25 missions réalisées dans un espace élargi à de nouveaux pays et à de nouveaux commanditaires, et d'autre part d'un maintien d'un niveau d'expertise en France avec 3 missions. Enfin, 2018 a été pour TERO la première année pleine de collaboration avec le label de commerce équitable SPP (Symbole des Producteurs Paysans), avec la certification de 26 organisations de producteurs et opérateurs commerciaux.

Ces résultats ont été possibles grâce à des collaborations professionnelles de qualité avec les experts-associés et à une gestion rigoureuse par l'équipe technique (Pierril Lacroix, Alexandre Vigot, Sylvain Aubert) assurant la coordination des réponses à appels d'offres, la réalisation de missions en propre, le contrôle qualité des prestations fournies aux commanditaires, la participation à l'animation coopérative et la communication. Afin de renforcer notre capacité de gestion administrative et financière, un quatrième poste salarié a été créé en octobre 2018 (Gabrielle Hauducoeur).

Cependant, le déploiement de l'action de TERO a rencontré certaines contraintes en 2018. Le développement des activités de prestation en France a progressé lentement car TERO est encore peu identifié au sein du réseau de prestataires et de commanditaires,

distincts des acteurs de la coopération internationale. Le marché de la certification SPP a montré une évolution lente également en 2018. Au niveau de l'expertise internationale, la concurrence d'autres bureaux d'études historiques ou émergents est forte, et les résultats de démarches prospectives sont en attente, notamment en vue de partenariats d'accompagnement méthodologique de moyen terme avec différentes ONG. Finalement, TERO dispose aujourd'hui d'un capital social et de fonds propres à consolider pour prendre le relais de prêts consentis par URSCOP et par le Crédit Coopératif lors de la création du bureau en janvier 2015.

*Forte de ses
sociétaires, d'une
équipe technique
professionnelle et
dynamique, de
références renforcées
et d'une situation
financière saine, notre
coopérative est en
pleine capacité de
relever de nouveaux
défis*

Au cours de l'année 2018, 22 sociétaires de TERO ont fourni, lors des missions réalisées, des services professionnels de qualité dans les domaines concourant à la viabilité des agricultures familiales et au développement territorial en France et à l'international. Leurs contributions ont également porté sur la vie coopérative à travers la participation aux travaux du Conseil Coopératif, réuni à 4 reprises au cours de l'année, à des travaux ciblés (modèle économique, expertise

en France, SPP, gouvernance...), à l'atelier d'échanges sur les pratiques et méthodes d'évaluation et à l'Assemblée Générale du 23 mars 2018.

En décembre 2018, la coopérative compte 78 sociétaires, avec l'arrivée d'un nouveau membre et deux départs. Le Conseil Coopératif s'est en partie renouvelé avec l'intégration de Hubert Cathala, Xavier Peyrache et Joseph Le Blanc, qui ont pris le relais de Marine Renaudin, Charlène Nicolay et Christophe Eberhart. La plateforme collaborative Terosphère, développée avec l'appui de Mélanie Carton, contribue à une dynamique coopérative en facilitant l'accès des sociétaires à des informations utiles et en stimulant des échanges à distance et collaborations entre sociétaires.

Forte de ses sociétaires, d'une équipe technique professionnelle et dynamique, de références renforcées et d'une situation financière saine, notre coopérative est en pleine capacité, non seulement de poursuivre sa consolidation en 2019, mais aussi de relever de nouveaux défis tels que : (i) le déploiement de l'activité d'expertise à l'international et en France via notamment des partenariats de moyen terme avec des commanditaires privilégiés, (ii) l'élargissement de la certification SPP à de nouveaux opérateurs et à des services complémentaires, (iii) le renforcement des capacités méthodologiques et de l'engagement de TERO auprès des agricultures familiales dans les missions conduites, (iv) et une plus grande autonomie financière par l'augmentation du capital social et de ses résultats économiques.

Jean-Jacques BOUTROU



Pierril LACROIX



TERO

des professionnels engagés pour les territoires ruraux

TERO est un bureau d'études constitué sous la forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), créé le 16 janvier 2015 par 51 sociétaires, personnes morales et physiques.

Nos services et domaines d'expertise

TERO offre des expertises et propose des innovations dans différents champs thématiques de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural. Nos domaines de compétences couvrent notamment : la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration des performances agroécologiques des systèmes de production ; le renforcement des systèmes d'élevage et des dispositifs de santé animale ; l'amélioration de la sécurité alimentaire des familles vulnérables ; le développement de filières et marchés favorables aux agricultures familiales ; et le renforcement institutionnel des acteurs des territoires et du secteur agricole.

Nos sociétaires

TERO rassemble aujourd'hui 78 sociétaires, répartis en quatre collèges, aux profils variés (experts, institutions et entreprises) engagés pour le développement durable et équitable des territoires et la promotion des agricultures paysannes, dont plus de 60 experts associés, consultants ou professionnels confirmés du développement agricole et rural en France et à l'international.



Le Conseil Coopératif de TERO, constitué de Hubert Cathala (Collège Experts), Joseph Le Blanc (Collège Soutiens), Xavier Peyrache (Collège OSC), Pierril Lacroix (Collège Salariés) et Jean-Jacques Boutrou (Président), se réunit pour veiller à la bonne mise en œuvre des orientations définies par l'Assemblée Générale.

Collège Experts associés

Jean-Marie Abbès	Laurent Dietsch	David Millet
Frédéric Apollin	Guy Durand	Charlène Nicolay
Sylvain Aubert	Grégoire Etesse	Johan Pasquet
Vincent Auvigne	Anaïs Faure	Sabine Patricot
Xavier Barat	Chloé Fontfreyde	Jean Payen
Emmanuel Bayle	Bernard Fouquet	Xavier Peyrache
Cécile Bérut	Angel Garcia	Yves Raffin
Jean-Eudes Beuret	Sébastien Girard	Aurélié Rakotofiringa
Sylvain Bleuze	Barbara Guittard	Marine Renaudin
Christophe Boscher	Hédia Hadjaj-Castro	Gauthier Ricordeau
Jean-Jacques Boutrou	Georges Jay	Gaylord Robin
Hubert Cathala	Pierre Johnson	Katia Roesch
Martial Charpin	Michel Laforge	Anne-Marie
Christophe Chauveau	Joseph Le Blanc	Schmutz-Poussineau
Anaïs Chotard	André Leseigneur	Danièle Sexton
Marc-Edouard Colin	Philippe Lhoste	Frédéric Soula
Pierre Collière	Myriam Mackiewicz	Taupiac Christian
Philippe Collin	Laurence Marandola	Romain Valleur
Sylvain Colmet-Daage	Gilles Maréchal	Carl Waroquier
Florent Cornu	Cédric Martin	
Carlos Cubillos	Sarah Métais	

Collège Soutiens individuels et collectifs

Catégorie soutiens institutionnels



Catégorie soutiens individuels

Claudie Baucher	Bruno Forand
Valentin Beauval	Jacques Loyat
Catherine Bureau	Élisabeth Muller
Thierry Caillaux	Bertrand Naegelen
Julien Desmedt	Michel Prost
Jean-Noël Faure	Luc Raballand

Collège Salariés

Pierril Lacroix
Alexandre Vigot

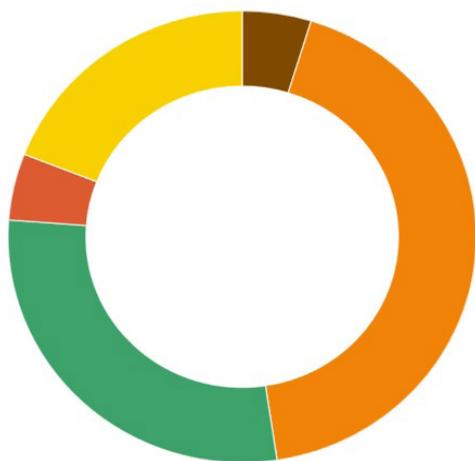
Collège Organisations de la Société Civile



Les missions de TERO en 2018

En 2018, TERO a réalisé un total de 28 missions, soit 25 à l'international et 3 en France, valorisant les principaux domaines de compétence et savoirs-faire de notre coopérative.

Domaines de compétence mobilisés sur les missions 2018



- Elevage et santé animale
- Filières et marchés
- Gestion des ressources et agroécologie
- Développement territorial et institutionnel
- Sécurité alimentaire

En 2018, TERO a principalement été mobilisé sur des missions en lien avec les thématiques de filières et marchés agricoles et de gestion des ressources et agroécologie. De même, les demandes sur les questions de sécurité alimentaire se développent.

Savoirs-faire mobilisés sur les missions 2018

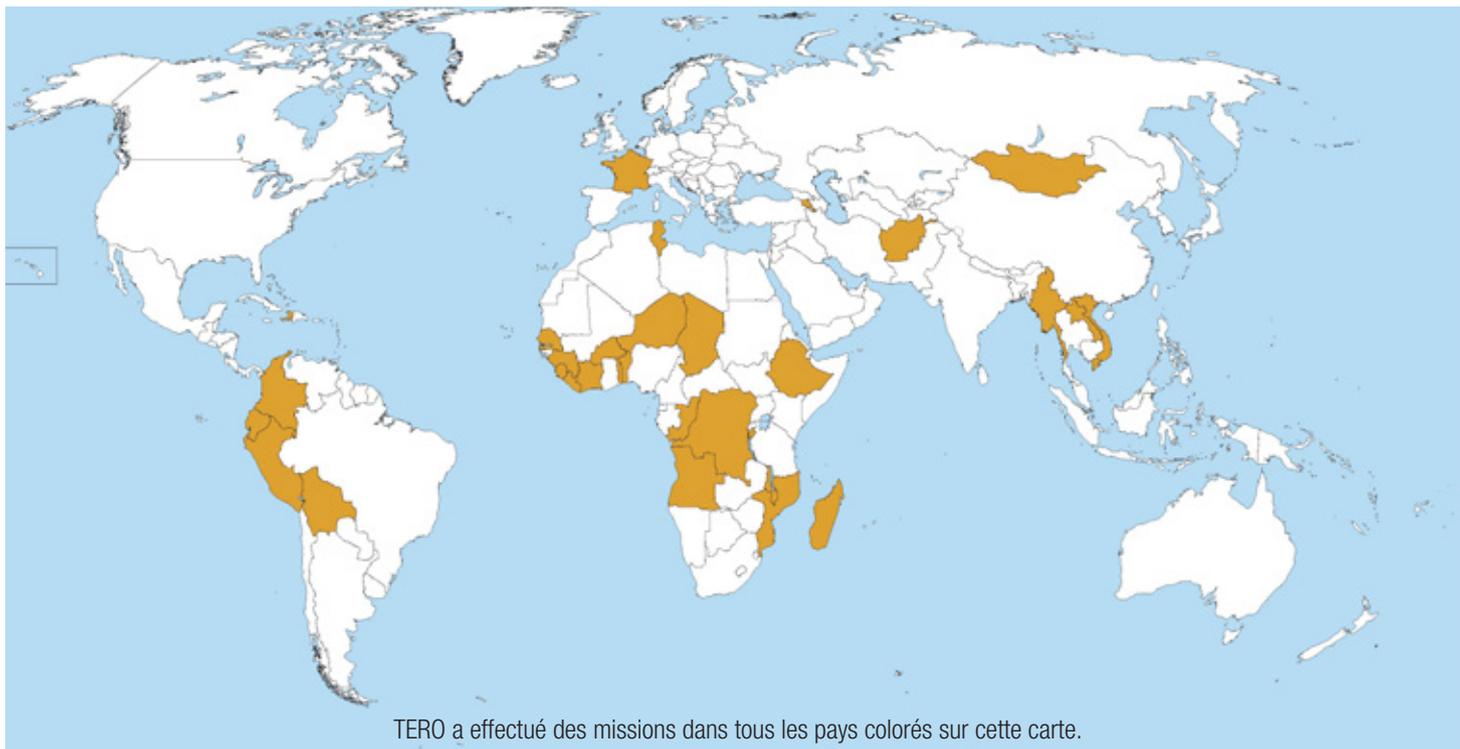
En 2018, TERO a été fortement sollicité sur la réalisation de diagnostics et d'études de faisabilité. Les demandes d'évaluation restent importantes.

- Diagnostics et faisabilité
- Capitalisation
- Evaluation
- Conseil et appui institutionnel



Sylvain Colmet-Daage était en Mauritanie en fin d'année 2018 afin de réaliser le monitoring des résultats du projet RESANUT, financé par l'UE.

Panorama des missions à l'international



Principales missions réalisées par TERO en 2018

- | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p>Evaluation finale du projet MIARY de soutien à l'agroécologie et à l'irrigation - Madagascar - Cécile Bérut.</p> | <p>Etude de chaînes de valeur dans le cadre des projets de renforcement de la résilience des populations du lac Tchad et de PRO-ACT - Tchad - Pierre Johnson et Alexandre Vigot.</p> |  |
|  | <p>Etude diagnostique et formation d'un projet national sur les filières avicoles - Guinée-Conakry - Hubert Cathala.</p> | <p>Etude de faisabilité d'un projet d'appui aux filières stratégiques - Equateur - Xavier Barat et Sylvain Bleuze.</p> |  |
|  | <p>Evaluation finale d'un projet FISONG d'adaptation des pratiques agricoles au changement climatique - Ethiopie - Pierril Lacroix.</p> | <p>Programmation de CARE Burundi à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle - Burundi - Alexandre Vigot.</p> |  |
|  | <p>Suivi des relations avec le Fonds Vert pour la finalisation de la formulation du projet AGAVE - Haïti - Pierril Lacroix.</p> | <p>Expertise agroécologique pour l'étude de faisabilité du projet MERIT - Mali - Johan Pasquet.</p> |  |
|  | <p>Etude sur la certification du soja biologique - Togo - Pierre Johnson.</p> | <p>Expertise agronomique et économique pour la définition d'un schéma de la plaine des Cayes - Haïti - David Millet.</p> |  |
|  | <p>Mission d'expertise en appui à l'identification d'un projet de développement de l'agriculture commerciale - Angola - Jean Payen.</p> | <p>Appui perlé pour la mise en oeuvre et la gestion du système de suivi-évaluation du projet Ecopaz - Colombie - Carlos Cubillos.</p> |  |
|  | <p>Formulation d'un programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables - Haïti - Cécile Bérut et Alexandre Vigot.</p> | <p>Evaluation du projet SADMAD de sécurité alimentaire - Sénégal - Johan Pasquet.</p> |  |
|  | <p>Evaluation d'un projet sur les produits forestiers non ligneux - Guinée-Conakry - Stéphane Person.</p> | <p>Animation d'un atelier autour des possibilités d'amélioration des stratégies d'intervention de l'APDRA - Madagascar - Laurent Dietsch.</p> |  |
|  | <p>Capitalisation des interventions financées par le FFEM entre 2006 et 2017 - Sylvain Aubert.</p> | <p>Evaluation des dossiers de financement Euroclimat+ - Laurent Dietsch, Grégoire Etesse et Angel Garcia.</p> |  |

Appui au dispositif paysans relais de l'APDRA

MADAGASCAR, depuis 2017, Laurent DIETSCH



Le travail conjoint de TERO et de l'APDRA a débuté en 2017 autour de deux missions sur des projets de rizipisciculture. Celle réalisée par Laurent Dietsch portait sur l'évaluation du dispositif paysans relais mis en place par l'APDRA à Madagascar, dont l'objectif est de diffuser à grande échelle de nouvelles techniques d'élevage de carpes en rizières. Ce début prometteur a donné lieu à deux autres missions ayant mobilisé Laurent Dietsch en 2018.

« Début 2018, j'ai animé un atelier autour de l'amélioration des stratégies d'intervention de l'APDRA, durant lequel a été mise en avant la façon dont les producteurs adaptent à leur situation individuelle ces techniques de production. Ainsi, fin 2018, j'ai été amené à former l'équipe d'animateurs à la méthodologie de la recherche coactive de solutions, qui intègre la pertinence des savoirs pratiques des paysans, qui sont les plus à même d'élaborer leurs propres réponses. Une autre mission est prévue pour mai 2019 ayant pour objectif de capitaliser l'application des nouvelles démarches dans la stratégie d'intervention de l'APDRA et d'améliorer son dispositif de suivi-évaluation. »



Etude d'un projet d'appui aux filières avicoles

GUINEE-CONAKRY, janvier-décembre 2018, Hubert CATHALA.



Le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales (MEPA) de Guinée souhaite soutenir le développement de l'activité avicole guinéenne afin de combler les déficits en poulets de chair et en oeufs sur son territoire et ainsi contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à la réduction de la pauvreté. Ces enjeux sont primordiaux pour le pays dont 55% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté monétaire et dont près de 22% des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire.

Dans ce contexte, TERO a été sollicité par l'AFD afin de réaliser un diagnostic national ainsi qu'un plan d'action à court, moyen et long terme sur la dynamisation de la filière avicole. Le MEPA et l'AFD ont retenu la proposition de TERO concernant les filières poules pondeuses semi-intensives et poulets villageois et ont lancé, sur cette base, l'instruction d'un programme d'un montant de 15 millions d'euros.

« La définition d'un programme national de développement de la filière avicole illustre bien les forces à l'oeuvre au moment de réaliser des choix politiques en lien avec les stratégies de développement agricoles. Des décideurs urbains, peu en lien avec le milieu rural, ont une vision productiviste les poussant à favoriser des modèles intensifs, associés à d'importants investissements, risqués d'un point de vue sanitaire et peu adaptés au milieu paysan. Dans ce cas, TERO a pu faire valoir le fait que, compte tenu du nombre d'aviculteurs paysans, du contexte bio-sécuritaire risqué, de la qualité supérieure des poulets villageois et des bas prix du poulet industriel importé, l'impact d'un appui à l'aviculture villageoise sur le développement économique et la sécurité alimentaire nationale serait sûrement plus élevé que celui de l'appui au développement d'une production de poulet de chair plus industrielle. »



Suivi-évaluation des impacts environnementaux des 19 projets du programme EQUITE

AFRIQUE DE L'OUEST, octobre 2017-décembre 2018, Pierril LACROIX.



A la demande de Commerce Equitable France (CEF), les bureaux d'études Kinomé et TERO ont associé leurs compétences en matière de commerce équitable, d'environnement et d'évaluation pour réaliser une mission d'appui perlé d'une durée de 15 mois auprès de la plateforme du commerce équitable et de l'équipe AVSF du programme EQUITE, présente dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo). Pierril Lacroix était en Côte d'Ivoire à cette occasion.

« Le programme EQUITE avait pour objectif de renforcer les capacités des organisations de producteurs de commerce équitable dans les 5 pays d'Afrique de l'Ouest concernés. Notre mission consiste à analyser l'impact potentiel sur l'environnement des projets menés par ces organisations, en construisant collectivement avec les équipes de terrain d'AVSF des outils et indicateurs spécifiques et leur application sur deux années successives. Si l'exercice d'analyse d'impact a été complexe, au regard de la durée limitée des projets (2 ans) alors que les changements environnementaux s'observent sur le long terme, la mission a été intéressante pour TERO à plusieurs titres. La réalisation de deux missions sur le terrain accompagnée d'un appui à distance a permis l'amélioration du dispositif de manière itérative. De même, le travail conjoint réalisé avec Kinomé a permis le partage de références et d'approches complémentaires sur les aspects environnementaux. Enfin, cette mission a permis la mise à disposition d'outils pratiques pour une meilleure prise en compte des questions environnementales pour de futurs projets de CEF et d'AVSF. »



CARE INTERNATIONAL AU TCHAD

« Une véritable expérience dans l'étude des chaînes de valeur et une réelle technicité »

TERO a réalisé deux missions d'études de « chaînes de valeur » des filières porteuses dans le domaine du maraîchage pour CARE International au Tchad en 2018, l'une dans le cadre du projet PRO-ACT mis en oeuvre par le consortium CARE-OXFAM, et l'autre auprès du projet de renforcement de la résilience des populations du lac Tchad. TERO a été sélectionné pour la réalisation de ces missions grâce à sa véritable expérience dans l'étude des « chaînes de valeurs » et à sa réelle technicité. Les études réalisées nous ont donné pleine satisfaction et nous espérons pouvoir collaborer de nouveau avec TERO.

Perpétue Nombre Yamma, Coordinatrice Pillier Résilience et Adaptations aux Changements Climatiques (RACC).



TERO en France

De bonnes perspectives pour 2019

TERO a continué de développer son expertise en France, principalement dans le domaine des Systèmes Alimentaires Territorialisés (englobant les notions de filières courtes, d'approvisionnement local, de la Restauration Hors Domicile, des signes de qualité, de politique agricole locale). Plusieurs missions ont ainsi été réalisées en France par les sociétaires de TERO au cours de l'année 2018, parmi lesquelles deux missions d'assistance technique, l'une pour le Grand Avignon et l'autre pour le département de la Drôme, ainsi qu'une étude de faisabilité pour le Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane. Celles-ci se sont déroulées dans de bonnes conditions et ont donné satisfaction aux collectivités territoriales commanditaires.

Dans un contexte de forte concurrence, TERO a répondu à un nombre significatif d'appels d'offres. Plusieurs dossiers ont abouti fin 2018 – début 2019. Une mission a ainsi débuté fin 2018 pour appuyer la communauté de communes du Grésivaudan dans l'élaboration de sa politique agricole et alimentaire. Nous parvenons par ailleurs à fournir des services inscrits dans la durée avec l'apport de missions successives auprès de 3 collectivités (département de la Drôme, Grand Avignon, communauté de communes du Grésivaudan). Une nouvelle étape a également été franchie avec l'attribution à TERO début 2019 d'un marché plus conséquent : la réalisation d'une étude – action sur la Restauration Hors Domicile dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, à l'échelle d'un territoire couvrant la Métropole Aix-Marseille Provence et le Pays d'Arles. Cette mission permet également d'intégrer une nouvelle experte dans notre équipe de consultant-e-s travaillant sur l'expertise en France.

GRAND AVIGNON

« Un engagement pour le développement durable et la préservation des espaces »

Le travail conjoint avec TERO a débuté en 2016 et a été poursuivi en 2018, avec la mise en place de concertations et d'animations de groupes de travail avec les acteurs intégrés à l'étude sur l'agriculture périurbaine. Cette dernière a par ailleurs pris une autre dimension avec la rédaction d'une réponse à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA), pour laquelle le Grand Avignon a été lauréat et a reçu un prix lors du Salon de l'Agriculture 2019.

Au démarrage, TERO a été sélectionné pour sa compréhension des enjeux du territoire ainsi que pour son engagement au sein de l'Economie Sociale et Solidaire ; le bureau a véritablement su être à l'écoute et a représenté un vrai soutien dans la réalisation de l'étude et de la réponse à l'appel à projet du PNA. De plus, son engagement pour le développement durable et la préservation des espaces, ainsi que son caractère coopératif et partenarial représentent une réelle plus-value vis-à-vis des autres bureaux d'étude, qui se concentrent principalement sur l'unique aspect technique de leurs prestations.

Pour toutes ces raisons, le Grand Avignon espère pouvoir retravailler avec TERO à l'avenir, notamment sur l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui fera l'objet d'un appel d'offres.

Laetitia Vinuesa, Directrice Développement Economique et Tourisme du Grand Avignon.



TERO et la Certification SPP

Qu'est-ce que le SPP ?

Le Symbole des Producteurs Paysans est un système de certification de commerce équitable appartenant aux organisations de petits producteurs, et dont les règles ainsi que les normes, telles que les prix minimums garantis ou encore la composition des produits, sont définies par les instances du SPP, formées par les coopératives du commerce équitable. Souhaitant soutenir son développement, et à la demande de son sociétaire Ethiquable, TERO a pris le pari de se lancer dans une activité de certification SPP en septembre 2017 qui, à l'origine orientée vers l'international, se développe également avec des opérateurs commerciaux du SPP en France.



L'activité SPP en 2018

TERO a formé 12 évaluateurs et étendu son activité dans une douzaine de pays, en majorité situés sur le continent africain. Sur les 26 demandes de certification enregistrées, 12 ont concerné une première labellisation en 2018, preuve de l'intérêt que suscite le SPP. Cette première phase fut également particulièrement fructueuse en termes d'identification de réseaux et de création d'outils multilingues, tels que des modules de formation, des modèles contractuels ou encore des supports de communication.



TEMOIGNAGE D'EVALUATEUR

« Le SPP, un label qui intègre les critères de production biologique durable et équitable, mais pas seulement »

En 2018, au Burkina Faso, j'ai collaboré avec TERO pour conduire l'audit de terrain de la COOPAKE (Coopérative Agricole du Kéné Dougou) qui gère la production, la transformation et l'exportation de mangues, noix de cajou, sésame, hibiscus, oranges et citrons. Créée en 1963, cette coopérative rassemble 216 membres répartis dans 7 villages. Etant déjà inscrite dans une démarche de certification biologique et équitable, la COOPAKE a souhaité approfondir son engagement en demandant la certification SPP, qui inclut les critères de production biologique durable et équitable, mais accorde dans le même temps beaucoup d'importance à d'autres dimensions.

Par exemple, les modalités de décision doivent être établies par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration ne peut prendre de décisions seul sans rendre des comptes. De même, le label SPP est réservé aux petits producteurs qui s'appuient sur une main d'oeuvre majoritairement familiale et tient compte de la mise en place de conditions de travail adaptées aux spécificités des femmes. Enfin, un avantage de la certification SPP réside dans la liberté de négociation des prix par les organisations.

Le coordinateur de certification SPP chez TERO a tout de suite fait preuve d'ouverture d'esprit et d'accessibilité, et a rapidement compris les spécificités du territoire et de la situation concernés.

Armel Kambou, évaluateur SPP.

Rapport financier 2018

Le résultat net 2018 est positif, avec un exercice excédentaire de +11 437€, soit environ 5 000€ de mieux qu'en 2017, et une augmentation du chiffre d'affaires (CA) de 18% par rapport à l'année précédente.

COMPTE DE RÉSULTATS*	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires	215 777	438 995	567 490	669 940
Valeur ajoutée	54 879	104 335	168 280	197 932
Excédent brut d'exploitation	-20 225	14 788	8 817	15 132
Résultat d'exploitation	-21 878	17 843	8 221	15 253
Résultat net (après impôts)	-22 258	17 394	6 487	11 437

Le CA réalisé est légèrement inférieur au prévisionnel 2018 d'environ 10%, notamment à cause de retards dans la validation et au démarrage de missions au 2ème semestre 2018. La valeur ajoutée est bonne, en croissance également, et le résultat d'exploitation progresse de 1,5 à 2,3% du CA. L'activité est à l'équilibre et dégage de faibles excédents permettant une amélioration progressive des fonds propres, nécessaires en cette période de développement de l'activité et de consolidation de l'équipe technique.

Le budget prévisionnel 2019 est construit avec une hypothèse de CA d'environ 780 000€ et 10 000€ de bénéficié ; il inclut un renforcement de l'équipe permanente, avec l'ouverture au 2ème semestre 2019 d'un poste d'administrateur à temps plein.

BILAN ACTIF*	31/12/2017	31/12/2018
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 436	2 344
TOTAL ACTIF CIRCULANT	265 377	318 358
Trésorerie	40 683	66 255
Crédit de TVA à reporter		3 611
Créances d'exploitation	223 597	235 042
Charges constatées d'avance	1 097	13 450
TOTAL ACTIF	268 813	320 702

BILAN PASSIF*	31/12/2017	31/12/2018
TOTAL PASSIF LONG TERME	109 470	111 523
Emprunt de banque	14 968	8 884
Capital social	67 000	64 500
Reports à nouveau	-4 864	0
Résultats de l'exercice	6 487	11 437
Autres dettes à long terme	25 879	25 079
TOTAL PASSIF CIRCULANT	159 343	209 179
Dettes fournisseurs	105 745	151 171
Dettes fiscales et sociales	38 853	35 008
Dettes court terme	0	0
Produits constatés d'avance	14 745	21 000
TOTAL PASSIF	268 813	320 702

* En euros

DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Conseil rappelle qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

A ce jour, aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice 2018.

Le bilan est solvable, avec des capitaux permanents en légère diminution avec le remboursement du crédit bancaire, et des immobilisations limitées. Les dettes fournisseurs sont en croissance significative par rapport à l'exercice 2017, et les créances d'exploitations restent élevées du fait des retards de paiements de clients importants en fin d'année 2018, se répercutant sur les paiements par TERO des prestataires. La trésorerie est en amélioration par rapport à 2017, avec la mise en place d'outils de suivi et de relance sur les paiements. Le fonds de roulement est stable, s'établissant à 109 179€ et le besoin en fonds de roulement est en nette diminution (39 313€ contre 65 982€ en 2017).

En conclusion, nous pouvons dire que les indicateurs financiers s'améliorent progressivement, pour assurer à moyen terme une bonne autonomie de notre structure, et sa capacité à gérer la variabilité de l'activité propre au métier de la consultance.

Nos partenaires



Ils nous font confiance



SOCIÉTÉ CANAL DE PROVENCE

« Des consultants expérimentés sur les thèmes des filières, des territoires et de la gestion sociale de l'eau »

TERO et la Société Canal de Provence (SCP) sont titulaires d'un contrat-cadre avec l'AFD pour la réalisation de missions ponctuelles à bon de commande sur les thèmes de l'agriculture et de l'irrigation. En effet, le travail conjoint des experts techniques de l'eau de la SCP et des consultants expérimentés sur les thèmes des filières, des territoires et de la gestion sociale de l'eau de TERO permet de proposer des projets pertinents et complets à l'AFD. Il y a une réelle volonté de collaboration, l'enthousiasme est par ailleurs toujours présent et nous continuerons en 2019 à proposer des projets communs à l'AFD.

Julien Lecollinet, Directeur de Projet au Département Aménagements Hydro-Agricoles.

Domaines de compétence



Elevage et santé animale



Filières et marchés



Gestion des ressources et agroécologie



Développement territorial et institutionnel



Sécurité alimentaire

Savoir-faire



Diagnostics et faisabilités



Capitalisation



Evaluation



Conseil et appui institutionnel



TERO

Des professionnels engagés pour les territoires ruraux

Pour nous contacter :

Bâtiment Hévéa
2 rue Zimmermann
69 007 Lyon
+33 (0)9 88 77 78 99
www.tero.coop

Président :

Jean-Jacques BOUTROU
jj.boutrou@tero.coop
+33 (0)6 89 59 26 30

Directeur :

Pierril LACROIX
p.lacroix@tero.coop
+33 (0)6 09 74 89 46

Responsable des expertises :

Alexandre VIGOT
a.vigot@tero.coop
+33 (0)6 33 70 40 79

Coordinateur de certification SPP :

Sylvain AUBERT
s.aubert@tero.coop
+33 (0)7 82 40 42 75